



LEGENDE

EXCLUSION

- Périimètre de 150m autour des habitations
- Zone à risque fort d'inondation
- TE - EX - Zones humides
- Perimètre captage immediat
- Corridor écologique inscrit au SCOT
- Limite urbanisation
- Corridor écologique inscrit au SCOT
- Zone de protection de cours d'eau
- Espace boisé classe
- PG - ME - EX - Risque fort de submersion
- Pelouse sèche
- Parc naturel et réserve naturelle
- Zones de protection - Natura 2000 ZPS et SIC

ACCELERATION

- Zone d'activités économiques
- Parcelle- Foncier public

PLU

- Zone AUc
- Zone U

CONNAISSANCE

- ZNIEFF 1
- Zone de protection patrimoniale
- Zone boisée
- Réseau routier - axe principal
- Zone de protection - APB et ENS

Dans les zones de protection patrimoniale sont prises en comptes les zones des sites inscrits ou classés, les zones de protections des sites inscrits ou classés ainsi que les sites patrimoniaux remarquables.

Sources : Zones humides- DDT38 -2022 ;Espace boisé classé - Geoportail urbanisme - 11 2023 ; Pelouse sèches - CEN38 - 2018; Parc naturel, réserve naturelle, APPB, ZPS, SIC, ZNIEFF - INPN - cotobre 2022 ; Zone boisée - IGN BDtopo - 03 2022 ; Zonage PLU - Géoportail de l'urbanisme - 11 2023 ; Zone de protection patrimoniale - Ministère de la Culture - 11 2023 ; Parcelle foncier public - DGFIP - 2021 ; Zone urbanisée - IGN BDTopo - 03 2022 ; Equipements publics - Balcons du Dauphiné - 2023 ; reseau routier - IGN BDTopo - 2022 ; Corridor écologiques - SRADETT - 2015; Périimètre de protection des cours d'eau - Lo parvi - 2018 ; Zone de protection des zone habitées - IGN/Balcons - 2022

